

ESR : poursuivre la lutte contre l'austérité et le projet de loi

L'Assemblée Nationale a adopté le 28 mai 2013 le projet de loi sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR) par 289 voix contre 248. Ce vote illustre les difficultés du gouvernement à faire aboutir ses projets relatifs à l'ESR, soutenus par les seuls députés socialistes et radicaux de gauche. La mobilisation réussie le 22 mai 2013 des personnels de l'ESR à Paris et les efforts d'explication des syndicats CGT, FSU, SUD, FO auprès des députés, notamment du Front de Gauche et d'Europe Ecologie Les Verts, ont contribué à cette situation. C'est un résultat encourageant pour ceux qui, comme nos organisations, se battent dans l'ESR depuis de long mois pour une augmentation des moyens pérennes (postes et crédits) des établissements de l'ESR et la rupture avec la loi LRU et le Pacte de la Recherche.

Dans les établissements, les collègues sont inquiets de la poursuite d'une politique semblable aux précédentes : absence de réelle résorption de la précarité, non renouvellement de CDD existants, gels d'emplois de titulaires dans les universités – y compris dans les 1000 nouveaux emplois annoncés pour la réussite en licence - et suppressions de postes dans les organismes de recherche, signature de conventions IDEX impliquant des transferts de personnels des organismes vers des Fondations de Coopération Scientifique (FCS) de droit privé, application anticipée de lois non encore votées (ESPE et circulaires sur la formation des enseignants, processus d'accréditation, nomenclatures de licence), diminution des formations proposées aux étudiants, dégradation des conditions de travail...

Le projet de loi ESR – dont nos organisations demandent l'abandon - va maintenant être débattu au Sénat dans sa version adoptée à l'Assemblée Nationale. Il faut continuer la lutte contre la politique d'austérité du gouvernement et contre un projet de loi qui se situe dans la continuité des choix de ses prédécesseurs. Nos organisations ont notamment souligné le danger d'une politique de recherche totalement orientée vers le transfert économique et la valorisation au détriment de la recherche fondamentale et d'une recherche finalisée non marchande, les risques que pourrait entraîner la régionalisation couplée à la création des nouvelles Communautés d'Universités et d'Etablissements - alliant établissements publics et privés-, les menaces sur les statuts des personnels L'ANR est pérennisée et le « Haut conseil » de l'évaluation ressemble comme un clone à l'AERES, dont la ministre avait promis la suppression.

Le développement de la mobilisation des personnels et des étudiants de l'ESR, à Paris et en régions, lors de l'examen de ce projet de loi au Sénat sera décisif.

C'est pourquoi les organisations soussignées appellent à une journée d'action et de grève le 18 juin, lorsque le débat sur le projet de loi ESR commencera au Sénat :

- pour l'abandon de l'actuel projet de loi sur l'ESR
- pour l'ouverture de négociations – sur la base de nos revendications - pour une loi d'orientation ET de programmation qui rompe avec le Pacte pour la Recherche, la loi LRU et les politiques d'austérité

Le 18 juin, ensemble dans l'action

Manifestations, rassemblements, conférences de presse en régions

A Paris, 14h, manifestation de Jussieu au Sénat en passant par le Panthéon,

où à 15h s'exprimeront des témoignages de personnalités et seront déposées des silhouettes en carton symbolisant le grand nombre de celles et ceux qui ne pourront travailler dans l'ESR.

ORGANISATIONS SIGNATAIRES : FSU (SNESUP, SNCS, SNASUB, SNEP, SNETAP) – CGT (SNTRS, FERCSUP, CGT INRA)

SOLIDAIRES (SUD RECHERCHE EPST, SUD EDUCATION, SOLIDAIRES ETUDIANT-E-S) – SNPRES FO – SLU – SLR

SONT ASSOCIES : Collectif Aquitain des Contractuels de la Recherche – Collectif contre la précarité Pouchet/CNRS

– Collectif de l'INRA de Versailles – Collectif des étudiant-e-s de Paris 7 – Collectif des précaires de l'INED –

Collectif de précaires du CNRS de Gif-sur-Yvette – Collectif des précaires de Montpellier.